

Communiqué de presse

Zurich, le 12 février 2017

Imposition des entreprises: il s'agit maintenant de trouver rapidement une solution pour un nouveau projet de réforme

C'est avec regret que Swissmem prend acte aujourd'hui du résultat de la votation sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III). Ce rejet entraîne une grande incertitude concernant les modalités futures de l'imposition des entreprises. Une réforme reste indispensable. Il s'agit maintenant de trouver rapidement une solution pour une nouvelle réforme dans le but de renforcer la place industrielle suisse et d'en préserver la compétitivité.

Les citoyennes et citoyens ont rejeté aujourd'hui la réforme de l'imposition des entreprises III. Néanmoins, cela ne change rien au fait qu'il faille abolir les privilèges fiscaux accordés jusqu'à aujourd'hui aux entreprises bénéficiant d'un régime fiscal spécial refusé au niveau international. Le refus de cette réforme entraîne une insécurité juridique qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les activités d'investissement des entreprises. Le risque que cette situation affaiblisse la place industrielle suisse et conduise à des pertes d'emplois augmente, surtout dans une période économique difficile.

Il faut maintenant trouver rapidement une solution pour une réforme fiscale adéquate. Il est primordial de renforcer la place industrielle suisse et de maintenir l'imposition des entreprises à un niveau compétitif sur le plan international pour renforcer l'industrie MEM et pour conserver les emplois en Suisse.

Pour tous renseignements:

Ivo Zimmermann, chef Communication
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84
E-mail: i.zimmermann@swissmem.ch

Philippe Cordonier, responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail: p.cordonier@swissmem.ch